

Maître d'ouvrage :

Commune de BELMONT - TRAMONET
Mairie
680 Route du Village
73 330 BELMONT-TRAMONET
Tel : 04 76 32 80 00 - Fax 04 76 37 26 64
Courriel : mairie@belmont-tramonet.fr

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
LOT 02 - MACONNERIE**

Objet de la consultation :

Marché public de travaux pour la
**RESTAURATION INTERIEURE DE L'ÉGLISE
DE BELMONT-TRAMONET (73)**

Maître d'œuvre :

SARL d'Architecture D'AR JHIL
2bis place de la Liberté – 73 330 LE PONT DE BEAUVOISIN
tel: 04 76 32 71 62 – fax: 09 72 29 52 49 – courriel: agence@darjhil.eu

1 CLAUSES GÉNÉRALES PROPRES AU LOT

1.1 PRÉAMBULE

Les travaux seront réalisés conformément aux Règles de l'Art et suivant les prescriptions particulières applicables aux travaux exécutés sur les Monuments Historiques.

Les procédés et les techniques modernes d'exécution des travaux ne seront acceptés que dans la mesure où ils ne seront pas contraires aux édifices anciens dans leur structure et leur aspect.

1.2 INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER

Nomenclature des prestations et installations, mises à dispositions de tous les corps d'état :

Les locaux et cantonnements de chantier seront toujours en parfait état, neufs ou quasi-neufs de type CONSTRUCTIONS MODULAIRES ALGECO ou équivalent, avec parois isolantes à double parement métallique prélaqués.

Conformément à l'article L.232-1 du Code du Travail, les locaux de travail doivent être tenus dans un état constant de propreté et présenter les conditions d'hygiène nécessaires à la santé des salariés; selon l'article L.233-1, ils doivent aussi être aménagés de manière à garantir leur sécurité.

Les blocs sont de dimensions approximatives 6,00 x 2,40 x 2,50ht; ils sont implantés sur le terrain selon le plan d'installation proposé par l'entreprise et approuvé par le maître d'ouvrage et par le maître d'œuvre. Ils comportent : prises électriques 10 + 16A + T, lumières, chauffages, la production d'eau chaude sanitaire.

Les raccordements aux réseaux électriques - Eau Froide - évacuation des eaux usées sont inclus.

La prestation comprendra la location pendant la durée du chantier, l'entretien et le nettoyage quotidien des locaux.

Ils devront être correctement éclairés, aérés, chauffés, ces locaux sont conçus pour recevoir 6 personnes.

Branchements et consommations en énergie eau, gaz, électricité, télécommunications et assainissement :

Les branchements sont réalisés conformément à la réglementation, en accord avec le propriétaire ou les organismes concessionnaires, à partir des installations existantes dans le bâtiment ou les espaces publics proches et comprenant :

- les branchements ou raccordement des fluides (eau, électricité, télécommunications),
- le raccordement à l'assainissement,
- les consommations d'énergie,
- les abonnements aux réseaux.

* Clôture de chantier

Une clôture de chantier de 2.00m ht pour protection et fermeture du chantier sera mise en place par l'entrepreneur pour délimiter la base vie et l'aire du chantier suivant plan de détail. Celle-ci sera réalisée en panneaux modulaires grillagés de type HERAS ou similaire, clôture disposée sur plots en béton.

L'entrepreneur devra l'entretien et tous les remaniements nécessaires en cours de chantier y compris l'affichage des panneaux réglementaires sur les clôtures.

* Toilettes

Mise à disposition de toilettes modulaires raccordées au réseau public d'assainissement. L'entrepreneur devra l'entretien nécessaire en cours de chantier.

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

02.01 CLÔTURE DE CHANTIER

Description

Fourniture et mise en œuvre de clôture de chantier en panneaux type Héras, hauteur : 2,00 m comprenant :

- Des panneaux rendus solidaires les uns des autres par double fixation mécanique,
- Des systèmes de maintien au sol :
 - Soit par scellements des poteaux y compris démolition du sol, fouilles des terres, remplissage en gros béton, évacuation des déblais et reconstitution du sol dito existant après la dépose de la clôture,
 - Soit par des plots en béton posés sur le sol et assurant la stabilité de la clôture y compris lors de poussées éventuelles du public

- Des portails permettant le passage de tous les camions et de tous les engins de chantier, la constitution des ces portails étant identique à la clôture dans laquelle ils seront intégrés. Ces portails fermeront à clé et l'entreprise doit prévoir la fourniture de clés pour le Maître d'ouvrage, le Maître d'œuvre et pour chaque lot.
- L'entretien, le nettoyage et les réparations éventuelles y compris le remplacement de panneaux si nécessaires,
- Tous les déplacements nécessaires en fonction des différentes phases du chantier y compris la fourniture et la mise en œuvre de panneaux de clôture complémentaires si nécessaire,
- Toutes les démarches administratives réglementaires liées aux éventuels déplacements de cette clôture,
- La fourniture et mise en place des panneaux d'affichages nécessaires,
- Le démontage,
- L'évacuation et la remise en état des lieux en fin de chantier.
- La location pendant toute la durée du chantier prévue au planning annexé au présent CCTP.

Localisation : Selon plans architecte.

Prix : au ml

02.02 TOILETTES

Description

Location pour toute la durée du chantier (6 mois), double transport, mise en place et entretien d'un module de toilettes de chantiers.

Localisation : A définir

Prix : Forfait

02.03 TOILETTES / LOCATION

Description

Location pour une durée supplémentaire de 1 mois. Comptabilisé pour une durée de 31 jours calendaires à partir de la constatation du maître d'œuvre.

Localisation : A définir

Prix : mois

02.04 BUNGALOW

Description

Location pour toute la durée du chantier (6 mois), double transport, mise en place et entretien du bungalow de chantier à usage de vestiaires.

Localisation : A définir

Prix : Forfait

02.05 BUNGALOW/LOCATION

Description

Location pour une durée supplémentaire de 1 mois. Comptabilisé pour une durée de 31 jours calendaires à partir de la constatation du maître d'œuvre.

Localisation : A définir

Prix : mois

02.06 PROTECTION DE L'AUTEL DU CHOEUR

Description

Réalisation d'une protection de l'autel du chœur et de son socle par film polyane et planches en bois. La protection doit être efficace contre la chute éventuelle des matériaux et contre les éventuels coups dus à la manutention de l'échafaudage.

Dimensions : 3,60mx2,60x1,20ht

Localisation : Chœur

Prix : Forfait

02.07 PROTECTION DES AUTELS LATÉRAUX

Description

Réalisation d'une protection des autels latéraux par film polyane et planches en bois. La protection doit être efficace contre la chute éventuelle des matériaux et contre les éventuels coups dus à la manutention de l'échafaudage.

Dimensions : 0,60mx3,20x7,00ht

Localisation : Transepts

Prix : Unité

02.08 PROTECTION DES SOLS

Description :

Réalisation de la protection des sols au droit des zones d'intervention par des planches en bois et polyane. Protection à renouveler en cas de dommages et qui devront rester en place pendant toute l'exécution des travaux. Compris amenée, mise en œuvre, repli et transport aux décharges des matériaux en fin des travaux.

Localisation : Intérieurs

Prix : Forfait

02.09 DÉMOLITION CONDUIT DE CHEMINÉE

Description :

Démolition complète du conduit de cheminée du plafond du local chaufferie jusqu'à la souche de cheminée incluse.

Compris la descente, le chargement et l'évacuation des matériaux.

La reprise de la couverture sera effectuée par le maître d'ouvrage en régie.

Localisation : Façade sud

Prix : ml

02.10 DÉPOSE CHAUDIÈRE FIOUL

Description :

Dépose et évacuation de la chaudière fioul et des deux gaines de soufflage. Compris démontage, systèmes de levage si nécessaires, chargement et évacuation à la décharge.

Localisation : Chaufferie

Prix : Forfait

02.11 VIDAGE ET NEUTRALISATION CUVES FIOUL

Description :

Neutralisation de la cuve enterrée fioul 3 000 litres selon l'art. 28 de l'arrêté du 1er juillet 2004 fixant les règles techniques et de sécurité applicables au stockage de produits pétroliers dans les lieux non visés par la législation des installations classées ni la réglementation des établissements recevant du public.

L'opération doit éviter tout risque de formation de vapeurs:

- vidange, dégazage et nettoyage ;
- comblement du réservoir avec du sable (le produit utilisé pour la neutralisation doit recouvrir toute la surface de la paroi interne du réservoir) ;
- ou retrait de celui-ci.

L'entreprise qui intervient dans ce cadre fournit un certificat à l'utilisateur garantissant la bonne exécution des opérations d'inertage citées ci-dessus.

Localisation : Chaufferie

Prix : Forfait

02.12 DÉMOLITION DU LOCAL CHAUFFERIE

Description :

Démolition complète du local de la chaufferie. Compris :

- Étayement provisoire de la structure,
- Démolition de la dalle de couverture en béton armé
- Démolition des murs
- Démolition du sol en béton
- Démolition des marches d'escalier
- Démolition des structure en sous-sol jusqu'au niveau fini de -20 cm en dessus du niveau de l'enrobé (afin de permettre la pose de stabilisé et d'un nouvel enrobé)
- Chargement et évacuation des matériaux.

Compris toutes sujétions nécessaires à la préservation des enduits et des maçonneries de l'église à proximité.

Localisation : Chaufferie

Prix : Forfait

02.13 DÉPOSE REVÊTEMENT BOIS

Description :

Dépose en démolition du revêtement bois (lambris) du chœur. Compris la dépose soignée du support, le chargement et l'évacuation des matériaux. Compris toutes sujétions nécessaires à la conservation des enduits existants en correspondance ; en particulier, le maître d'œuvre devra pouvoir observer toute éventuelle trace d'un décor préexistant.

Localisation : Intérieur

Prix : m²

02.14 RÉFECTION DES ENDUITS DES MURS

Description :

Réfection en recherche des enduits existants détériorés. Compris :

- recherche, piquage des enduits, chargement et évacuation des matériaux ;
- réalisation d'un nouvel enduit à la chaux.

Le nouvel enduit doit être réalisé à la chaux naturelle pure (aérienne de préférence) de type Saint Astier LC**** NHL ou similaire. Les liants en pâte, les chaux naturelles formulées et le ciment sont interdits. L'apport de tout adjuvant doit être approuvé préalablement par le maître d'œuvre.

L'enduit sera taloché afin d'obtenir les mêmes finitions et planéité que l'existant.

La réalisation d'échantillons est comprise dans l'offre.

La charge supplémentaire du soubassement est comprise dans l'offre.

Localisation : Intérieur

Prix : m²

02.15 RÉFECTION DES ENDUITS DES VOUTES

Description :

Réfection en recherche des enduits existants détériorés. Compris:

- recherche, piquage des enduits altérés, chargement et évacuation des matériaux;
- réalisation d'un nouvel enduit à la chaux.

Le nouvel enduit doit être réalisé à la chaux naturelle pure (aérienne de préférence) de type Saint Astier LC**** NHL ou similaire. Les liants en pâte, les chaux naturelles formulées et le ciment sont interdits. L'apport de tout adjuvant doit être approuvé préalablement par le maître d'œuvre.

L'enduit sera taloché afin d'obtenir les mêmes finitions et planéité que l'existant.

La réalisation d'échantillons est comprise dans l'offre.

Localisation : Intérieur

Prix : m²

02.16 RÉFECTION DES ENDUITS EXTÉRIEURS

Description:

Piquage en recherche des enduits abîmés à l'emplacement des démolitions (conduit de cheminée, chaufferie).

Réalisation d'un nouvel enduit à la chaux naturelle pure.

Le nouvel enduit doit être réalisé à la chaux naturelle pure de type Saint Astier LC**** NHL ou similaire. Les liants en pâte, les chaux naturelles formulées et le ciment sont interdits. L'apport de tout adjuvant doit être approuvé par le maître d'œuvre.

L'enduit sera réalisé avec la même teinte et la même texture que l'existant. La réalisation d'échantillons est comprise dans l'offre. Tout enduit préteinté prêt à l'emploi sera refusé.

Localisation : Intérieur

Prix : m²

02.17 RÉALISATION DE SAIGNÉES

Description:

Réalisation de saignées dans la maçonnerie en pierre pour encastrement du réseau électrique. La saignée sera rebouchée avec plusieurs passes d'enduit et la pose d'un grillage. L'enduit sera de la même nature et de la même texture que celui du poste 02.14.

Les saignées auront une largeur et une profondeur adéquate pour encastrer deux gaines de 16 mm de diamètre.

Localisation : Intérieur

Prix : ml

02.18 RESTAURATION DU NEZ DE MARCHE DU PERRON

Description:

Restauration du nez de marche de l'escalier du perron de l'église. Démolition partielle des parties abimées et reconstruction à l'identique. L'escalier est en béton, la restauration devra être réalisée avec des produits adaptés type Lytomex ou similaires. Compris la mise en œuvre de goujons en acier, d'agrafes ou de grillage selon nécessité.

Localisation : Extérieur, entrée principale

Prix : ml

02.19 NOUVEAU SEUIL DE LA PORTE D'ENTRÉE PRINCIPALE

Description:

Démolition soignée du seuil en béton de la porte principale pour dégagement de la pierre en œuvre. Réalisation d'un nouveau seuil en béton afin de permettre la mise aux normes PMR dans le cas où la pierre en œuvre ne pourrait être laissée en l'état après dégagement. La finition de la surface sera bouchardée.

Localisation : Extérieur, entrée principale

Prix : Forfait

02.20 CONDAMNATION DES OUVERTURES DES GAINES DE CHAUFFAGE

Description:

Réalisation d'un mur en maçonnerie de pierre pour condamner les ouvertures des gaines de chauffage existantes.

Compris la fourniture et mise en œuvre des pierres au mortier de chaux naturelle pure, réalisation d'un enduit intérieur selon les dispositions de paragraphe 02.14 et d'un enduit extérieur selon le paragraphe 2.16.

Dimensions des réservations à boucher 100x1,50x0,60

Localisation : Extérieur, entrée principale

Prix : U

02.21 RÉALISATION D'ENROBÉ A CHAUD

Description:

Réalisation d'un enrobé à chaud à l'emplacement de la chaufferie après démolition. Ce poste inclus :

- Fourniture et mise en œuvre de géotextile au fond des fouilles avant la mise en œuvre de concassé. Le géotextile, film de protection tissé type bidim, sera choisi parmi les plus adaptés aux supports et remontera aux bords des fouilles. Le prix tiendra compte du chevauchement des les. Localisation selon plan d'ensemble et détail du BPU.
- Fourniture et mise en œuvre de grave naturelle stabilisée 0/80 et 0/20 pour réalisation du fond des fouilles. Le concassé sera posé sur le géotextile et pilonné convenablement à la suite pour donner une base stable à la couche de finition. Localisation selon plan d'ensemble et détail du BPU.
- Fourniture et mise en œuvre d'enrobé à chaud de type BBSG dosé à 160 Kg/m² coloris noir. La composition de l'enrobé est laissée à la charge de l'entrepreneur. L'ouvrage fini (enrobé+support) devra supporter les charges usuelles notamment les voitures et les cars. La méthode pour la finition de l'enrobé est laissée à la charge de l'entrepreneur. La mise en œuvre des enrobés interviendra après épandage d'une couche d'accrochage. Le prix pour la couche d'accrochage est compris dans le présent poste.

Pour traitement unitaire de l'espace libéré par rapport aux existants voisins sur la place actuelle.

Localisation : Chaufferie

Prix : m²

02.21a CANIVEAU

Description:

Fourniture et mise en œuvre d'un caniveau en fonte pour la récupération des eaux pluviales. Caniveau à poser dans la terre végétale au pied de la descente nord existante. Longueur de 1 mètre. Compris découpe de la bordure béton existante.

Localisation : Descente nord

Prix : U

02.22 NACELLE

Description:

Location journalière d'une nacelle pour permettre le changement des vitrages extérieurs de protection de l'église. Compris le double transport du matériel, la location journalière, l'assurance et le matériel de sécurité pour les ouvriers. Hauteur de travail 12 mètres, déport 2 mètres.

Localisation : Extérieur

Prix : Jours

02.23 VITRAGE

Description:

Remplacement à l'identique du module cassé du vitrage, nettoyage du profil métallique du support, fourniture et mise en œuvre de vitrage trempé de 5mm d'épaisseur, pose avec mastic vitrier. Dimensions des vitrages 120x60 cm environ.

Localisation : Extérieur

Prix : U